

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Territoire de Belfort
DANJOUTIN

N° 225/22

ARRÊTÉ DU MAIRE

Sécurisation forêt communale de Danjoutin

Le Maire de la commune de DANJOUTIN

VU

Le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Le code forestier, et notamment son article L 111-2,

Le code Pénal, et notamment l'article R 610-5,

CONSIDERANT

La demande de Monsieur Quentin ROY, Technicien forestier pour restriction d'accès au public à la forêt communale,

Que des travaux de sécurisation sont nécessaires afin de réaliser les abattages d'arbres dans les meilleures conditions de sécurité

ARRÊTE

Article 1

L'accès au domaine forestier communal est interdit du lundi 28 novembre au vendredi 02 décembre 2022 inclus.

Article 2

L'affichage de l'arrêté et les panneaux d'avertissement du chantier seront mis en place par Monsieur CRAMARO et l'ONF.

Article 3

Cette interdiction vise toute personne, qu'elle se déplace seule ou en groupe, à pied ou bien à l'aide d'un engin motorisé ou non motorisé, voire à cheval. Cette interdiction concerne également toutes les manifestations sportives et de loisir ainsi que toute activité professionnelle.

Article 4

Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux règles en vigueur.

Article 5

Conformément aux dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le Maire de DANJOUTIN certifie sous son autorité le caractère exécutoire de cet acte, les intéressés disposant

d'un délai de deux mois à compter de la publication pour le contester devant le Tribunal Administratif de BESANCON.

Article 6

Le présent arrêté sera affiché. Ampliation sera remise, chacun pour exécution en ce qui le concerne, à :

- Monsieur Quentin ROY, technicien forestier quentin.roy@onf.fr
- EURL CRAMARO 23 Grande Rue 70400 SAULNOT cramaro.dimitri@orange.fr
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Caserne Belfort Sud
- Monsieur le Directeur du service des Gardes champêtres
- Services techniques de la commune de Danjoutin

DANJOUTIN, le 24 novembre 2022

Le Maire,

Emmanuel FORMET



Affiché le 25/11/2022
Notifié le 25/11/2022